

portraits



© DENIS BELLEGARDE

Bernard Hayot et la culture caribéenne

Depuis 2016, Bernard Hayot, l'homme le plus riche de Martinique (2 milliards d'euros de chiffre d'affaires) et qui détient le monopole des grandes marques de la distribution, est aussi le maître d'œuvre d'un ouvrage d'art exceptionnel : la Fondation Clément, qui vient d'ouvrir ses portes au public, et ses moyens, aux artistes caribéens. Bernard Hayot, 83 ans, un béké dont la famille est arrivée en Martinique en 1635, se passionne d'abord pour les cartes maritimes puis pour l'art figuratif, avant de se tourner vers l'art contemporain des Caraïbes. En rachetant l'Habitation Clément qui était une distillerie célèbre, il se met en tête d'en faire un lieu d'exposition puis d'y adjoindre une très grande annexe contemporaine, conçue par l'architecte Bernard Reichen. Le bâtiment, tout en Inox d'un côté et ciment composite de l'autre, donne sur un parc dédié à la sculpture contemporaine. À l'intérieur, 1 000 m² d'espace d'exposition, de bibliothèque et de réserves. Le mécène collectionneur détient donc aujourd'hui le plus grand musée de l'île, entièrement privé et ouvert tous les jours. « Valoriser ces artistes, c'est aussi faire en sorte que la Caraïbe se connaisse mieux », dit-il. **A. D.**

www.fondation-clement.org

Danièle Kapel-Marcovici, les femmes toujours

Femme, féministe, cheffe d'entreprise... Il n'en fallait pas moins pour que Danièle Kapel-Marcovici, qui dirige le groupe Raja fondé par sa mère, ne décide de créer une fondation entièrement dévolue... aux femmes. En érigeant son groupe de distribution d'emballages au rang de leader européen, elle a dégagé suffisamment de bénéfices pour avoir consacré, depuis 2006, près de 7 millions d'euros de budget à 400 projets en France et dans des pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine. D'une coopérative agricole aux Philippines à un centre d'accueil des femmes violentées au Pérou, des « Women's Awards » qu'elle a créés, à la réinsertion de détenues à Versailles, la Fondation Raja-Danièle Marcovici soutient des projets très divers. « *Je suis féministe depuis toujours* », explique cette femme originale, mère de deux enfants, à la tête d'un groupe de 1 700 salariés et 700 000 clients. « *De par mon passé militant à l'association "Choisir la cause des femmes" et de par mes origines populaires, je préfère aider les défavorisées du monde, plutôt que d'être au Women's Forum* », reconnaît celle qui vient d'entrer dans le top 200 des grandes fortunes françaises et qui a ouvert la Villa Datri de L'Isle-sur-la-Sorgue à l'art actuel. **A. D.**

www.fondation-raja-marcovici.com



© DANIEL BESKIAN



Lionel Devic, avocat fêru de patrimoine

Avocat associé du cabinet Delsol, Lionel Devic est, depuis 1999, responsable du département Organisations non lucratives. Celui-ci a pour mission de conseiller les fondations, les associations, les fonds de dotation, les syndicats professionnels, notamment sur les questions fiscales. Lionel Devic, lui, est passionné de culture et de patrimoine. Ses clients peuvent être, entre autres, des festivals, des musées (les Arts décoratifs à Paris), des monuments historiques, qui comptent bien souvent des associations de soutien, de gestion, de conservation ou d'animation. L'avocat conseille aussi des particuliers qui décident de monter leur structure. « *Les clients se posent des questions, nous les conseillons. Créer sa fondation est compliqué. Parfois, il sera préférable d'envisager une association, un fonds de dotation, voire une entreprise commerciale. [...] Mon rôle est d'étudier la pertinence du projet, s'il présente un réel potentiel pour attirer des dons ou des subventions.* » Lionel Devic intervient aussi auprès des étudiants en master 2 Patrimoine et Marché de l'art à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. **G. M.**

www.delsolavocats.com